

COMMUNE DE MONTMEDY
Conseil municipal du 6 avril 2023

Excusés/ Absents :

Yves LECRIQUE – procuration Claude LEONARD

Sylvie LAUNOIS

Mélanie FOURRE

Virginie PALMIERI

Laurent KIPS

Jérôme BORD

Approbation du PV Conseil municipal 15/12/22

9. Création de poste adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe

Avancée de grade réglementaire en lien avec l'ancienneté de l'agent.

VOTE A L'UNANIMITE

10. Création de poste adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe

Avancée de grade réglementaire en lien avec l'ancienneté de l'agent.

VOTE A L'UNANIMITE

11. Renouvellement de bail commercial avec l'entreprise DAUNE HABARU

Le Conseil municipal se prononce sur le renouvellement du bail et le choix du notaire pour établir le bail commercial : Maître ERNAELSTEEN et sa nouvelle associée Maître Aude HERBINET.

VOTE A L'UNANIMITE

12. Demande de subvention DETR : travaux de création de trottoirs rue Lieutenant Bourguignon

L'enjeu est la gestion du fil d'eau, et la création de trottoirs.

Attention à la Loi LOM (Loi d'Orientation des Mobilités) : cette loi transforme en profondeur la politique des mobilités et prévoit de la mobilité douce.

Nouveau devis SAS TRAVAUX PUBLICS ET RURAUX DE LA WOEVRE : 47 530, 80 € TTC.

Le Conseil doit se prononcer sur la demande de subvention DETR.

VOTE A L'UNANIMITE

13. Acquisition parcelle EDF AI0131

La commune de Montmédy, dans le cadre de la requalification de la Maison FAYON, du carrefour de la Place Wilson, ainsi que l'étude de la remise en route de la centrale hydro-électrique, a fait une proposition d'acquisition de la parcelle AI 0131 appartenant à EDF pour la somme de 500 €.

VOTE A L'UNANIMITE

14. Maison FAYON

De nouvelles estimations sont présentées au Conseil concernant la vente de la Maison FAYON :

- FLASH IMMO : 75 000 € +- 3% net vendeur
- Maître ERNAELSTEEN : entre 50 et 60 000 € +-3% net vendeur
- ELS CADY

Éric DUMONT arrive à 19H51.

Le conseil annule la délibération N° 84 et la remplace par une nouvelle délibération.

Le Conseil statue sur une somme de 70 000 € sur une vente de gré à gré.

VOTE A L'UNANIMITE

15. Vente de camion des services techniques

Il est demandé au Conseil de statuer sur la vente de ce véhicule de marque RENAULT immatriculé CQ 536 AV.

202 964 km au compteur.

Nombreuses problématiques de travaux avec un devis de montant de réparations de 2 750 €.

Valeur marchande estimée sans réparations : 2 500/3 000 €.

Proposition d'un garagiste à 3 300 €.

VOTE A L'UNANIMITE

16. Demande de subvention DREAL : sécurisation du passage à niveau tranche 1

A la demande de la Préfecture, le passage à niveau de la rue Maryse Bastié doit être sécurisé.

En amont, à hauteur de la rue du Commandant Ménard, au fin d'arrêter les camions, et en aval au niveau de l'avenue de la Gare afin que les camions ne s'y engouffrent pas ou puisse faire demi-tour au bout de l'impasse.

La DREAL subventionne les opérations d'amélioration des passages à niveau de la Région Grand Est.

Dans ce cadre, il est proposé aux élus du conseil municipal de demander une subvention pour le projet de sécurisation du passage à niveau tranche 1.

Le budget prévisionnel de la tranche 1 s'élève à 352 227 € HT.

La subvention DREAL s'élèverait à 70 % de ce montant soit 255 394 €.
S'ajoute à cela la subvention départementale à hauteur de 26 000 €.

Il est demandé au Conseil d'approuver la demande de subvention DREAL.

VOTE A L'UNANIMITE

17. Vote des subventions aux associations

Voir tableau en annexe.

Bastion de la grimpe : il est décidé d'accorder une subvention de 3 540 €.

VOTE A L'UNANIMITE

Ne prennent pas part au vote :
Jérôme MATHIEU pour Lux Montmédy
Yannick ADNET pour le Club de Handball
Claude LEONARD pour le Centre Social
Marcel RICLOT pour le Judo-Club

VOTE A L'UNANIMITE

18. Vote des taux d'imposition 2023

Il est proposé au conseil de maintenir les taux d'imposition en vigueur depuis 2015 au sein de la collectivité.

A noter que la taxe d'habitation a été progressivement supprimée sur les résidences principales entre 2020 et 2022. La taxe d'habitation est maintenue pour les résidences secondaires et autres locaux meubles non affectés à l'habitation principale.

Taxe d'habitation : 14,67%
Taxe foncière bâti : 12,91%
Taxe foncière non bâti : 27,74%
CFE : 11,64%

VOTE A L'UNANIMITE

19. Fongibilité des crédits entre chapitres

Il est proposé d'adopter la mise en place de la fongibilité des crédits entre chapitres à hauteur de 7,5%.

VOTE A L'UNANIMITE

20. Budget général communal : compte de gestion 2022

VOTE A L'UNANIMITE

21. Budget général communal : compte administratif 2022

POINTS MARQUANTS BUDGET DE FONCTIONNEMENT :

Chapitre 60 : dépenses de fonctionnement : débordement par rapport au prévisionnel (services techniques notamment).

Augmentation du point d'indice : impact sur la masse salariale.

Remplacement des congés maternité.

VOTE A L'UNANIMITE

22. Budget général communal : BP 2023 : présentation et vote

Attention aux fournitures de petit équipement.

Bâtiments : climaxion à actionner.

Voierie : rue Noble et rue du Commandant Ménard : conseil de l'ADA à prendre. A voir sur deux ans.

Eclusage rue du Lieutenant Bourguignon et avenue de Verdun : à faire cette année à l'image de la traversée d'IRE LE SEC.

Arrêts minutes rue du Luxembourg.

Investissements :

- Aménagement mairie : sas d'entrée, mobilier
- Travaux remparts
- Etudes de sols et relevés topographiques
- Eclairage public
- Vidéoprotection
- Rénovation du gymnase
- Zone sportive et familiale : Jardin Poulain et zone sport
- Salle de bloc
- Voierie Lieutenant Bourguignon
- Matériel services techniques
- Toilettes publiques
- Rue Mabile : branchements plomb à changer

Recours à l'emprunt : pas sur tous les projets.

Départ de Dominique AARNINK GEMINEL à 23H.

Question du Jardin Poulain : la subvention FEADER s'éteint printemps 2024.

VOTE A L'UNANIMITE

23. Budget annexe de l'eau : compte de gestion 2022

VOTE A L'UNANIMITE

24. Budget annexe de l'eau : compte administratif 2022

VOTE A L'UNANIMITE

25. Budget annexe de l'eau : BP 2023 : présentation et vote

VOTE A L'UNANIMITE

26. Budget annexe lotissement « Sous les Vignes » : compte de gestion 2022

VOTE A L'UNANIMITE

27. Budget annexe lotissement « Sous les Vignes » : compte administratif 2022

VOTE A L'UNANIMITE

28. Budget annexe lotissement « Sous les Vignes » : BP 2023 : présentation et vote

VOTE A L'UNANIMITE

La séance est levée à 23H39.

DIVERS ET POINTS D'INFORMATION